



DROIT DES ÉTRANGERS

Les fondamentaux du contentieux des étrangers

Objectif

L'objectif de cette formation est de reprendre et approfondir les fondamentaux de la procédure administrative du droit des étrangers dans le cadre du recours pour excès de pouvoir afin de formuler de manière utile les conclusions et moyens de la requête. Tels sont les objectifs de ce séminaire e-learning de 4 heures de formation.

Thèmes abordés

Irrecevabilité des conclusions et moyens ; inopérance des moyens ; inopérance des arguments au sein d'un moyen ; les pouvoirs du juge de l'excès de pouvoir.

Programme détaillé

Partie 1 : Formuler les conclusions

- Identifier les conclusions irrecevables dirigées contre des actes non décisives
- Maîtriser les limites du pouvoir d'injonction du juge administratif
- Solliciter une autorisation provisoire de séjour ou un récépissé autorisant son titulaire à travailler
- Présenter une demande d'admission provisoire à l'aide juridictionnelle

Partie 2 : Formuler les moyens

- Identifier les moyens inopérants en raison de la nature de la décision contestée
- Identifier les moyens inopérants

tenant à la qualité du requérant

- Soulever l'incompétence du signataire de la décision : délégation de signature et suppléance
- Invoquer l'insuffisance ou l'irrégularité de la motivation
- Caractériser un défaut d'examen de la situation personnelle
- Identifier une erreur de droit et appréhender le pouvoir de régularisation du préfet
- Maîtriser la neutralisation des motifs illégaux et l'application de l'article L. 432-1-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)



Formation animée par

**Audrey
Ghazi-Fakhr**

Magistrate administrative
Tribunal administratif de Montreuil

Tarif : 290 €



Période
Du 7 septembre 2026
au 30 septembre 2027



Durée
4 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement des
connaissances et des pratiques



Formation
E-learning





DROIT DES ÉTRANGERS

Les fondamentaux du contentieux des étrangers

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)

Dernière mise à jour

7 septembre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Audrey
Ghazi-Fakhr**

Magistrate administrative
Tribunal administratif de Montreuil

Tarif : 290 €



Période
Du 7 septembre 2026
au 30 septembre 2027



Durée
4 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement des
connaissances et des pratiques



Formation
E-learning





DROIT DES ÉTRANGERS

Les fondamentaux du contentieux des étrangers

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **290€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

